

AR Prefecture

016-211600903-20220216-2022\_4-DE  
Reçu le 02/03/2022  
Publié le 02/03/2022

# CHATEAUNEUF

sur Charente

Ville de Châteauneuf sur Charente  
Membres en exercice: 27  
Membres présents: 21  
Suffrages exprimés: 26

République Française

Délibération N° 2022-04  
Conseil Municipal du 16 Février 2022

**DATE DE CONVOCATION** : 10 Février 2022

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – K.GAI - B. LAFAYE – G. MIGNON - M. VILLEGER- M.H. AUBINEAU – T. DEGRANDE – P. FREON – G. MICHELY – J.P. DESLIAS – J.F. CESSAC – K.PERROIS – S.BROUILLET – A. DUBRUN – F. GUIRAO - H ROSARIO – E. PILLARD CLEMENTEL - S.RAYNAUD – P.BERTON – C. RAFIN – J. MARTINEAU -

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR** : M.A. CHEVALIER donne pouvoir à T. DEGRANDE- P. ORMECHE donne pouvoir à G. MIGNON - - W. BOURGEAU donne pouvoir à J.P. DESLIAS – S.BUTET donne pouvoir à P. BERTON – P. MAURY donne pouvoir à J.L. LEVESQUE

**CONSEILLER MUNICIPAL EXCUSÉ** : S. DELIMOGE

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : J. MARTINEAU

**OBJET : REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

VU le code Général des collectivités Territoriales ;  
VU les articles L 123-4 à L123-8 du code de l'action sociale et des familles (CASF) ;  
VU les articles R123-1 à R123-38 du même code ;  
VU l'article R123-9 du même code ;  
VU les élections municipales du 15 mars 2020 ;  
VU l'élection du Maire en date du 27 mai 2020 ;  
VU la délibération n° 2020-42 en date du 10 juin 2020 relative à l'élection de représentants du Conseil municipal au CCAS ;  
VU la délibération n° 2021-106 du Conseil municipal du 20 octobre 2021 relative au remplacement d'un représentant du conseil municipal au centre communal d'action sociale ;  
**CONSIDÉRANT** le décès de M Christian Bonneau, représentant du Conseil municipal au Centre Communal d'Action Sociale;  
**CONSIDÉRANT** que « le ou les sièges laissés vacants par un ou des conseillers municipaux, pour quelle que cause que ce soit, sont pourvus dans l'ordre de la liste à laquelle appartiennent le ou les intéressés ».  
**CONSIDÉRANT** que le suivant sur la liste « Ensemble, poursuivons et innovons pour Châteauneuf » est M Philippe Ormèche;

Le Conseil municipal prend acte du remplacement de M Christian Bonneau par M Philippe Ormèche en tant que membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE

